



BUSSY Saint-Martin infos

Bulletin d'Informations Municipales

MARNEet**GONDOIRE**
communauté d'agglomération

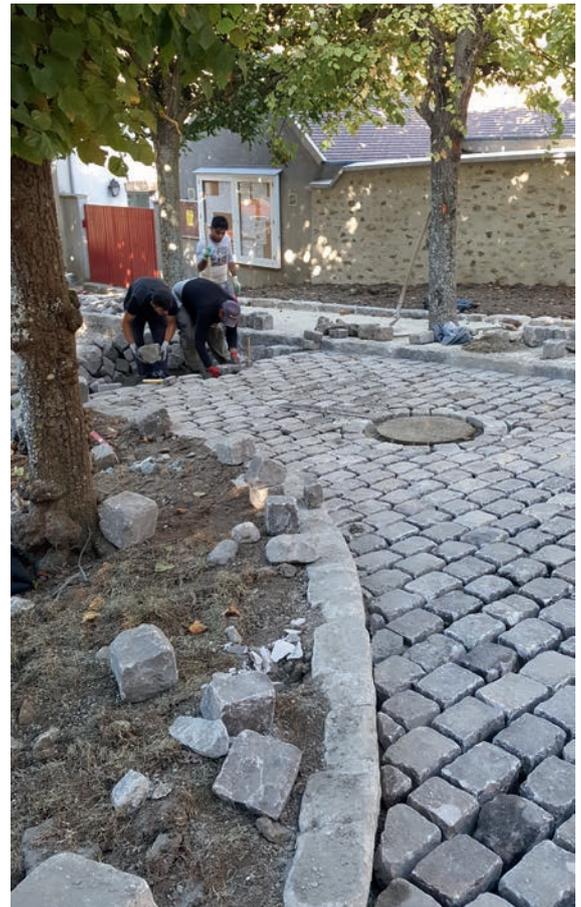
**JANVIER
2017**

N°68

Mairie de Bussy-Saint-Martin

Du nouveau place de la Mairie

Les travaux de rénovation de la Place de la Mairie et devant l'église, ont eu lieu de septembre à octobre 2016. L'accès à l'église était en gravillons et ont été remplacés par des pavés et les espaces verts ont été délimités. Ceci afin de donner un cadre plus propre et plus agréable. Les habitants ayant manifesté leur satisfaction auprès des élus.



BUSSY
Saint-Martin infos

Bulletin d'Informations
Municipales
Dépôt légal : en cours

Janvier 2017

Directeur de la Publication :
Patrick GUICHARD

Rédaction et photos :
Commission
Communication
& Information de la Mairie

Crédit photos :
©Patrick BONNAT
DR

Conception - impression :
AZAPRIM :
01 60 07 79 45
Tirage : 400 ex

IMPRIM'VERT®

contact@bussy-saint-martin.com



P.P.B.E.

Le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire est consultable en Mairie ou sur le site internet de la commune.

Trois panneaux d'affichage sont également à disposition à la Mairie, ainsi que le registre de concertation et de consultation du public jusqu'au 19 février 2017.



LE PÈRE NOËL EST VENU À BUSSY-SAINT-MARTIN

Le Noël des enfants s'est déroulé le dimanche 11 décembre 2016, pour le plus grand bonheur des enfants, heureux de la remise des cadeaux et de la présence du père Noël. Ils ont pu assister à un spectacle de magicien qui a charmé petits et grands. ■



L'ART AU RENDEZ-VOUS

Le marché d'artisanat d'art s'est tenu le week-end des 19 et 20 novembre dans la salle des fêtes a de nouveau remporté un grand succès malgré le temps peu clément.

Les 15 artisans exposaient leurs créations traduisant un savoir-faire extrêmement varié (travail du cuir, du fer, céramique, bijoux...) pour le plaisir des visiteurs.

A l'extérieur, comme les années passées, les gourmands ont pu retrouver le miel ainsi que les produits typiquement seine-et-marnais proposés par le comité des fêtes.

Les exposants, ravis de l'accueil chaleureux que notre village leur a réservé, sont prêts à revenir pour le plaisir de tous. ■



Vide Greniers

Le vide greniers s'est déroulé le dimanche 25 septembre 2016, nous remercions tous les participants malgré le temps particulièrement difficile.

Point sur l'URBANISME

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours de concertation avec le soutien actif et précieux de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

La première réunion est prévue fin janvier 2017 avec le cabinet d'étude.



Une réflexologue plantaire au service des patients

Depuis avril 2014, Christine, Ghislaine, Marie-Christine et Michèle, habitantes de Bussy-Saint-Martin et de Torcy, bénévoles formées, accueillent 8 familles un après-midi par mois dans la salle André Boureau. Au travers de temps d'activité et de convivialité, la halte-relais est un lieu de soutien, d'écoute, de compréhension et d'échanges pour le malade et pour l'aidant. Pour rappeler la fin de l'été, l'équipe de bénévoles a proposé aux malades de confectionner des sachets de lavande pour parfumer les armoires comme autrefois, des bouquets de fleurs à partir de boîte à œufs etc. Durant les activités, les aidants ont pu exprimer leurs préoccupations et recevoir des informations de la part du psychologue présent à chaque séance. L'Association France Alzheimer 77 a souhaité que Sandra, réflexologue plantaire soit intervenante aux ateliers dans un projet d'accompagner les malades d'Alzheimer et leurs aidants pour qu'ils soient bien dans leur tête et leur corps et bien dans la relation à l'autre.



Pour plus d'information sur la **réflexologie plantaire** : <https://www.manandra.fr>



sietrem

Tri sélectif concernant les déchets ménagers :

Il permet la récupération du verre, du métal, des papiers et cartons etc . Il est important de respecter la couleur des poubelles/

Les déchets chimiques et toxiques doivent être déposés en déchetterie ou dans les magasins de bricolage. A la déchetterie de Chanteloup-en-Brie, vous pouvez déposer vos vieux meubles (pièce d'identité et justificatif de domicile à présenter).

Vous pouvez obtenir des réglettes pour vous aider dans le tri sélectif des emballages et des magnets gratuitement au SIETREM communication@sietrem.fr. Des autocollants « stop pub » pour les boîtes à lettres sont disponibles en Mairie.

Pour plus d'informations voir le site du sietrem : www.sietrem.fr

Vert : uniquement pour le verre comme pots, les bouteilles ou les bocaux en verre.

Jaune : pour les cartons et papiers, aérosols de produits ménagers ou d'hygiène fermés avec leur couvercle (mais surtout pas de produits dangereux et toxiques) ...

Marron : pour les autres déchets.





Le CARNET de BUSSY

TOUTES NOS CONDOLÉANCES A LA FAMILLE POUR LE DÉCÈS DE :

GASPARET Roger	Le 13/01/2016
GUINOT Germain, Noël	Le 05/09/2016
BOUREAU André (Mme)	Le 20/10/2016
HERRENSCHMIDT Jean, Guy Jacques Alain	Le 16/11/2016

DECES

TOUS NOS VOEUX ACCOMPAGNENT LES NOUVEAUX ÉPOUX :

HAUDRECHY Sylvie, Yvette, Nathalie et CLAVIER Philippe, René	Le 28/05/2016
JADOT Nathalie et GBEDO Darius, Juste, Timoléon	Le 04/06/2016
SABET Marie Isabelle et COBESSI Julien, Alexandre	Le 04/06/2016
ABBOU Khaoutar et TOUQUOY Rémi, Daniel, Jean	Le 16/07/2016
MARCHOU Catherine et CATALDI Dominique	Le 03/09/2016

MARIAGE

GOUTER DES AINES

Le goûter des aînés s'est déroulé le mercredi 14 décembre 2016 dans la joie et la bonne humeur pour un agréable moment. ■



L'AGENDA de BUSSY



MARS

ENCOMBRANTS

29

Le ramassage des encombrants se fera comme tous les ans le 29 mars 2017. Ces derniers sont à sortir sur le trottoir la veille uniquement.

AVRIL

CHASSE AUX ŒUFS

16

La chasse aux œufs aura lieu comme chaque année pour Pâques, le dimanche 16 avril 2017.

CONCERT

29

L'association "Les amis de l'église" vous invite à leur concert le 29 avril 2017 à 20h45, en l'église de Bussy-Saint-Martin. Avec la participation de Monsieur HADADY LAZZIO habitant de notre commune (accompagné de ses amis, avec instruments à vent-cuivre).

MAI

EXPOSITION

6

AU

14

Le « salon de Printemps » se déroulera du 6 au 14 mai 2017 salle André Boureau

Invitées d'honneur : peinture Paty Becker, aquarelliste et Chantal Emmanuel, sculptrice

Plus de trente artistes accompagneront nos invitées d'honneur.

JUIN

FETE DU VILLAGE

10

La « fête du village » se déroulera le samedi 10 juin 2017 avec son traditionnel méchoui.

La soirée sera animée par notre DJ préféré.

INFOS diverses en bref

L'OREILLE CURIEUSE : samedi 25 et dimanche 26 février

Un week end pour découvrir la musique autrement, ateliers et concerts au parc culturel de Rentilly Michel-Chartier et à l'auditorium Césaria Evora de Collégien - Réservations et inscriptions : musdeveloppement@marneetgondoire.fr 01 60 35 44 31

Chiropracteur :

Mme EL HAGAR Fanny 11, rue de Champagne 77600 Bussy-Saint-Martin
Tél: 06.77.41.89.40 - Mail: elhagar.chiro@gmail.com
site internet: www.chiropraxie-77.fr

Ostéopathe :

Noémie Fallet : 06 58 61 14 68 - noemie.fallet@osteopathe-eso.fr

Prochaine élections à Bussy Saint Martin

Cette année, les élections se dérouleront dans les deux salles communales Rentilly et André Boureau : **les dimanches 23 avril et 7 mai 2017** pour les élections présidentielles. **Et les dimanches 11 et 18 juin 2017** pour les élections législatives.





BUSSY Saint-Martin infos

JANVIER 2017

Bulletin d'Informations Municipales

“

Vœux de Monsieur le Maire

Monsieur le Député
Madame la Conseillère Régionale
Monsieur le Conseiller Départemental
Monsieur le Commissaire
Monsieur le Capitaine du SDIS
Monsieur le Président de Marne et Gondoire
Mesdames et Messieurs les Elus
Chers collègues
Mesdames et Messieurs,

Je tenais tout particulièrement à saluer les membres du Conseil municipal qui m'accompagnent sur cette estrade et à les remercier pour leur travail et leur engagement au service de nous tous, dans le cadre des responsabilités qui leur sont confiées. L'absence de M. Didier ROSLIN BOETTO s'explique par sa décision de quitter notre commune pour s'installer dans une région bien plus ensoleillée que la nôtre, tout au moins en hiver. Je le remercie également.

L'an passé je vous avais informés du recensement organisé dans notre commune. L'INSEE nous a communiqué récemment le nombre officiel de résidents qui est de 723. Bien sûr, ce nombre évolue en permanence : en 2016, de nouvelles familles sont venues s'installer à BUSSY-ST-MARTIN, preuve que notre commune est attractive malgré l'absence d'écoles et de commerces. Je salue chaleureusement tous ces nouveaux habitants auxquels nous réservons le meilleur accueil.

Nous déplorons par ailleurs la disparition de quelques habitants : Mme BOUREAU, M. GUINOT et M. HERRENSCHMIDT. Ils étaient bien connus et appréciés de tous. Je voudrais m'attarder un instant sur M. HERRENSCHMIDT pour rappeler le rôle important qu'il a joué, avec l'appui fort et constant de la Mairie, pour que notre église devienne ce qu'elle est aujourd'hui et qu'elle soit connue pour ses qualités architecturales et je crois pouvoir dire, sa beauté.

Je souhaite adresser mes félicitations aux jeunes et aux nouveaux habitants qui ont fait la démarche citoyenne en venant s'inscrire sur la liste électorale. Ils sont 46 à avoir, pour cela pris contact avec notre secrétariat. Portons maintenant notre regard sur les réalisations de 2016.

L'an passé, nous vous avons accueillis dans cette salle André BOUREAU qui était encore en travaux, vous avez pu remarquer qu'elle est désormais totalement achevée... ce qui vous donne plus d'espace pour cette soirée. Le réaménagement de la cuisine a également été mené à bien. Nous disposons ainsi d'une infrastructure rénovée, modernisée et efficiente.

Il ne vous a pas échappé non plus que la place de l'Eglise a fait peau neuve. Des bordures en grès ont été posées. Elles empêchent la dégradation du bord des pelouses et délimitent concrètement les espaces en herbe et la voie de circulation qui a été pavée. Le pavage évite que les eaux de ruissellement n'emportent terre et gravier... et accessoirement que vous salissiez vos chaussures.

Cette réalisation a été facilitée par la participation financière du Conseil Départemental à hauteur de 40 000 euros, Conseil qui joue un rôle important dans l'investissement des communes.

Je le remercie vivement.

Vous avez pu remarquer que les transformateurs ont été repeints grâce au SDEM. Celui situé au bas de la rue de la Montagne a reçu un décor peint. Jusqu'ici les tagueurs ont respecté ce travail d'artiste. Espérons que ce respect perdure.

Comme vous le voyez, nous avons mené à bien les projets que nous avons retenus pour l'année 2016 et cela malgré le désengagement financier progressif et continu de l'Etat

qui contraint fortement l'équilibre financier de notre petite commune. Pour les années à venir, le recours à l'emprunt ou l'augmentation des taxes locales resteront les solutions pour réaliser les investissements nécessaires. Pour ce qui concerne le PLU, sa révision a été entamée avec le soutien actif et précieux des services de la Communauté Marne et Gondoire. Il reste bien sûr des étapes à franchir avant toute validation. Ce travail prend du temps et doit être fait sans empressement particulier. Je peux vous indiquer que fin janvier, une réunion doit se tenir avec le bureau d'études qui nous présentera son diagnostic.

Je voudrais maintenant vous donner des informations concernant notre Communauté d'agglomération Marne et Gondoire. Les Conservatoires de musique, fréquentés par de nombreux enfants, connaissent un tel succès que les inscriptions nouvelles ne peuvent plus être acceptées.

En effet, l'offre, c'est-à-dire le nombre d'heures de cours, la disponibilité des salles par exemple, est totalement utilisée.

La CAMG participe largement à ce succès car elle prend en charge une partie importante des frais (salaire des professeurs, achat d'instruments de musique par exemple) facilitant grandement l'accès à l'apprentissage de cette discipline.

La mise en réseau des médiathèques ainsi que la décision de rendre leur accès gratuit ont entraîné une forte augmentation, d'une part de leur fréquentation de l'ordre de 20 % et d'autre part du nombre d'ouvrages empruntés de l'ordre de 25 %.

Ce fort intérêt pour la fréquentation des médiathèques est à mettre à l'actif de la CAMG grâce aux mesures qu'elle a prises. L'an passé, j'avais évoqué l'apport en matière d'économies de gestion pour les communes que peut nous permettre la CAMG grâce à





Vœux de Monsieur le Maire (SUITE)

la mutualisation qui était alors en réflexion. 2016 a permis de concrétiser cette idée, par la prise de compétence santé, la dématérialisation d'actes administratifs, les commandes publiques.

Toujours dans le cadre de cette mutualisation, la CAMG instruit, depuis le courant 2016, les demandes de permis de construire pour les communes qui ont souhaité lui confier cette charge. Cette nouvelle fonction est remplie à la satisfaction générale et avec beaucoup d'efficacité. Ce constat me permet d'adresser mes remerciements à Marne et Gondoire ainsi qu'au service concerné.

L'actualité m'amène à souligner l'attractivité, de notre Communauté d'agglomération. En effet, celle-ci va s'agrandir : Les communes de Ferrières et de Pontcarré ont déposé une demande officielle d'adhésion qui a été étudiée et agréée par le bureau de la CAMG et le Conseil Communautaire. Il appartient maintenant aux Conseils Municipaux des Communes de voter pour donner leur accord à ces adhésions. Ce seront alors 20 communes dont le nombre d'habitants s'approche des 100 000, qui au 1^{er} janvier, sont regroupées dans notre Communauté d'agglomération. Comme vous le voyez celle-ci évolue très positivement.

Je voudrais vous indiquer que le Parc Culturel de Rentilly va lancer la semaine prochaine le Festival Frisson Baroque. Il sera inauguré mardi prochain 24 janvier à Bussy Saint-Martin, ici même salle André Boureau. Je vous encourage à venir assister à cette soirée qui débutera à 20h45, en réservant vos places auprès de l'Office du Tourisme. Tous les spectacles, que ce soit de la musique, du théâtre ou de la danse, sont gratuits mais la réservation est obligatoire.

Je vais maintenant revenir à notre commune pour vous présenter les projets pour cette année.

La réfection des trottoirs du bas de la rue des Sources sera engagée. Le gravillon sera remplacé par un enrobé couleur miel, en continuité avec ce qui a été réalisé dans la partie haute de cette même rue. Les bateaux dégradés seront seuls refaits en béton désac-

tivé. La rue Bergeron qui, de la Mairie permet de se rendre au cimetière, est dégradée. Une réfection est envisagée. Mais cette voie est à cheval sur notre commune et celle de Gouvermes. Une concertation est nécessaire avec cette dernière avant toute décision.

Par ailleurs, il est possible que les travaux, d'assainissement de la rue du Parc soient engagés vers la fin du 1^{er} Trimestre 2017. Vous n'ignorez pas que, pour cette mise en conformité, la maîtrise d'ouvrage relève de la CAMG. Il lui appartient donc de déterminer la date de début de ce chantier.

Je souhaite vous informer :

- d'une part, de l'installation à Rentilly, 11 rue de Champagne de Mme Fanny EL HAGAR. Elle est chiropracteur. N'hésitez pas à la contacter si besoin.

- d'autre part, de la possibilité qui vous est désormais offerte de consulter une ostéopathe à Bussy St Martin. Mme Noémie FALLET, ostéopathe diplômée, a mis en œuvre un concept innovant pour permettre l'accès à des soins dans les villages et les petites villes.

Grâce à un véhicule adapté et aménagé avec tous les équipements nécessaires, elle se déplacera sur demande pour des séances d'ostéopathie au plus près du lieu de résidence des patients. Elle installera son véhicule près de la Mairie.

Vous pouvez dès ce soir les contacter pour leur parler de vos petites douleurs.

Je me dois également de vous indiquer les nouvelles modalités mises en place pour la délivrance des cartes nationales d'identité.

La mise en œuvre de la dématérialisation et le recours aux télé-procédures ont conduit à désigner un nombre limité de communes -29 en Seine et Marne- qui sont habilitées à traiter les demandes de passeport et désormais les Cartes Nationales d'identité au plus tard au 31 mars prochain. BUSSY-ST-GEORGES sera pour nous la commune la plus proche pour ces formalités, BUSSY-ST-MARTIN se trouvant de fait dessaisie de cette fonction.

Comme chaque année, je tiens en avant les associations qui proposent des activités et des animations grâce à des béné-

voles auxquels nous devons reconnaissance et remerciements.

Les 10' Sonnantes, le Tennis Club, Rando Rentilly 77, Les amis de l'église, le Comité des fêtes.

L'association ABCD a cessé son activité.

Je m'attarderai, si vous le voulez bien, sur les manifestations organisées par ces associations dans notre village. Leurs membres, tous bénévoles, mettent sur pied des événements pour vous, habitants de Bussy. Et ils constatent –constat que je partage pleinement- que fort peu d'habitants viennent profiter des manifestations et des événements organisés, tels les concerts dans notre église, la fête du village par exemple.

Or, cela devrait permettre aux uns et aux autres de se retrouver, de communiquer en créant ainsi un esprit de village, une cohésion et une plus grande compréhension réciproque.

Dans cet esprit, je vous invite à participer et à prendre date pour la fête du village qui a été fixée au 10 juin.

Je voudrais remercier les employés communaux ainsi que Mmes Nathalie POIX et Laure LACHAUME qui a pris ses fonctions le 1^{er} février 2016. Elle nous apporte beaucoup par son professionnalisme, sa grande disponibilité et son dévouement. Merci Laure.

Enfin, en mon nom personnel et au nom des membres du Conseil, je vous présente mes meilleurs vœux pour vous et vos familles. Vous avez peut-être vu Thomas PESQUET, notre astronaute, travailler dans le vide sidéral : je souhaite qu'il ait pu ainsi allumer des quantités d'étoiles dans votre esprit et dans votre cœur. Je souhaite qu'il vous ait insufflé de la confiance et beaucoup d'espoir pour vous rendre encore plus sereins.

Excellente année à tous.

Patrick GUICHARD,
Maire de Bussy-Saint-Martin

